

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11 décembre 2018

Dossier complet le :

17 décembre 2018

N° d'enregistrement :

F.974.12.P.00 232

1. Intitulé du projet

Modification d'une installation déclarée d'enrobage à froid de matériaux routiers, d'une usine d'émulsion et d'un stock de matières bitumineuses sur la commune de Saint-Pierre au niveau de la ZAC Roland HOAREAU à Pierrefonds, avec la mise en place d'une usine d'enrobage à chaud.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société EASYWORKS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Vincent APAYA, Directeur Général de la société EASYWORKS

RCS / SIRET

8 3 7 6 1 1 6 2 3 0 0 0 2 1

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). 1. a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Le projet est concerné par les rubriques ICPE suivantes : 2521-1 (Autorisation) ; 2521-2b (Déclaration) ; 4801-2 (Déclaration). Le projet sera également concerné par les rubriques suivantes sans dépasser les seuils minimaux de classement : 1435-2 ; 4510-2 ; 4731-1c.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la modification de l'installation de la société EASYWORKS déclarée sur la parcelle CR n°951 au niveau de la ZAC Roland HOREAU à Pierrefonds (commune de Saint-Pierre).

L'installation est actuellement composée :

- d'une usine d'enrobage à froid de matériaux routiers,
- d'une usine de production d'émulsions bitumineuses,
- d'un stockage de matières bitumineuses (bitume, émulsion bitumineuse).

La société EASYWORKS envisage de mettre en place une usine d'enrobage à chaud de matériaux routiers, soumettant l'installation à autorisation environnementale au titre de la rubrique ICPE 2521-1.

4.2 Objectifs du projet

La mise en place d'une usine d'enrobage à chaud sur le site de Pierrefonds, permettra de diversifier la production d'enrobés de la société EASYWORKS et de répondre aux marchés des travaux publics de la zone sud de l'île de la Réunion.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

la phase travaux va consister :

- à la réalisation des massifs/plots en béton pour le positionnement de l'usine d'enrobage à chaud et ses parties annexes (doseur à recyclés, doseur à additifs, trémie de stockage de l'enrobés chauds) ;
- à la réalisation d'une dalle étanche de 65 m² au droit de l'usine d'enrobage (récupération des eaux d'extinction incendie) ;
- au positionnement de l'usine d'enrobage à chaud et ses parties annexes ;
- à la modification des voiries pour le passage des camions.

La durée prévue des travaux est d'environ 1 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Suite à la mise en place de l'usine d'enrobage à chaud, l'installation produira :

- de l'enrobé chaud avec une capacité maximale de 120 tonnes par heure,
- de l'émulsion bitumineuse avec une capacité de 10 tonnes par heure,
- de l'enrobé froid avec une capacité maximale de 100 tonnes par heure.

Le stock de matière bitumineuse s'élèvera au maximum à 189,8 tonnes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire,
- Autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie globale de l'installation :	3 235 m ²
- Surface perméable (espaces verts) :	513 m ²
- Surface semi-perméable (alvéoles non couverte de stockage des granulats, aire de manoeuvre du chargeur sur pneus) :	1 175 m ²
- surface imperméable (voiries, dalle étanche, toitures du hangar, des bureaux et des alvéoles de stockage des granulats) :	1 547 m ²
- surface des constructions :	100 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue Pierre ROSSELIN de la ZAC
Roland HOAREAU, sur la commune
de Saint-Pierre (97410).
Parcelle section CR n°951 (entière).

Coordonnées géographiques¹ Long. 55° 25' 48" 6 Lat. 21° 18' 27" 6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Ajout d'une usine d'enrobage à chaud sur l'installation de la société EASYWORKS à Pierrefonds, déclarée le 26/10/2018 (preuve de dépôt n° A-8-JA2RCUWAY) et modifiée le 29/10/2018 (preuve de dépôt n° A-8-X60JNP6OR).

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est situé à plus de 1,9 km de l'Océan Indien et n'est pas concerné par les espaces remarquables du littoral. Les plus proches sont situés au niveau de l'embouchure de la Rivière Saint-Etienne.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est en partie inclus dans le périmètre de protection de l'ancienne usine sucrière de Pierrefonds inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (22 octobre 1998). Ce bâtiment, implanté à plus de 490 mètres à l'est du projet, rappelle et symbolise très bien la vocation industrielle retenue depuis plusieurs décennies pour cette zone. Le projet s'inscrit donc dans la continuité des activités industrielles actuelles, en restant dans un ensemble homogène.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPR relatif aux inondations et mouvements de terrain de la commune de Saint-Pierre approuvé le 1er avril 2016 : le site du projet est concerné par un risque d'inondation nul et un risque de mouvement de terrain faible à modéré. Aucune prescription particulière ne s'applique au projet. - PPR relatif aux aléas littoraux approuvé le 24 septembre 2018 : le projet est situé à plus de 1,9 km de l'Océan Indien, il n'est donc pas concerné par le zonage de ces aléas.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site utilisera le réseau d'irrigation de la SAPHIR, pour l'alimentation de l'usine d'émulsion, l'usine d'enrobage à froid et l'arrosage des espaces verts. Les sanitaires seront alimentés par le réseau d'eau potable de la commune. L'installation va consommer : - 10 612,5 m3/an pour le réseau d'irrigation, - 45 m3 /an pour le réseau d'eau potable. Soit total de 10 657,5 m3 par an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un terrassement sera réalisé pour la modification des voiries, la mise en place des massifs/plots en béton de l'usine d'enrobage à chaud et le positionnement de la dalle étanche de récupération des eaux d'extinction incendie de l'usine d'enrobage à chaud. Si les matériaux ne peuvent pas être réutilisés directement, ils seront envoyés vers une installation autorisée pour recyclage et valorisation.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains de la ZAC Roland HOREAU sont en cours d'aménagement, le couvert végétal est pratiquement absent et la faune présente est très pauvre. Le projet dans sa phase travaux ainsi qu'en phase d'exploitation tiendra compte des enjeux environnementaux locaux et notamment vis-à-vis de l'avifaune marine. En effet, les travaux ne seront pas réalisés la nuit. Lors de l'exploitation, les éclairages artificiels seront adaptés (éclairage dirigé vers le sol, utilisation d'ampoule de type vapeur de sodium, etc.) et leur nombre limité au maximum. Les excavations du sols seront très faibles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet est à vocation urbaine d'après le PLU de la commune de Saint-Pierre (AUzp). Aucun espace naturel, agricole, forestier ou maritime ne sera consommé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par un risque d'inondation, de submersion marine ou d'érosion relatif au recul du trait de cote. La zone du projet est classée en risque faible à modéré mouvement de terrain. La zone du projet est classée en risque de sismicité de niveau 2 (faible). Le risque cyclonique est présent comme partout ailleurs sur l'île de la Réunion.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'installation sera à l'origine d'un dégagement de poussière (manipulation des granulats, passage des camions et de l'engin), d'un dégagement de gaz d'échappement (chargeur, camions et véhicules légers), d'un dégagement de composés volatils provenant du bitume chauffé pour la fabrication d'émulsion et d'enrobés chauds ainsi que du brûleur de l'usine d'enrobage à chaud. Une Étude Quantitative des Risques Sanitaires sera réalisée. Elle permettra d'évaluer précisément les impacts sanitaires du projet.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer un trafic : - de camions pour l'apport de granulats sur le site et la récupération des produits (222 passages par jour au maximum), - de véhicules légers par le personnel de l'installation (6 passages par jour).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les usines de production d'enrobés et le passages des camions vont être des sources de bruit. Des mesures de réduction seront mises place pour limiter les nuisances sonores (mur antibruit des alvéoles, voirie entièrement revêtue, limitation de la vitesse des camions à 25 km/h sur le site). Une modélisation des impacts sonores de l'installation sera réalisée. le projet est susceptible d'être concerné par des émissions sonores provenant des sites Industriels à proximité.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La production d'enrobés routiers engendre des diffusions d'odeurs lors de la mise en œuvre de bitumes chauffés.</p> <p>La température d'utilisation étant inférieure au point de distillation, les diffusions d'odeurs resteront limitées. Leur dispersion ne dépassera pas les limites du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les travaux seront réalisés de jour et ne nécessiteront aucun éclairage.</p> <p>Lors de l'exploitation, les éclairages artificiels seront adaptés et leur nombre limité au maximum pour réduire les nuisances vis-à-vis de l'avifaune marine (éclairage dirigé vers le bas, choix des couleurs, détecteur de présence avec minuterie, etc.).</p> <p>Le projet est susceptible d'être concerné par les émissions lumineuses provenant des autres activités de la ZAC Roland HOAREAU.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'installation sera à l'origine d'un dégagement de poussière (manipulation des granulats, passage de camions et engin), d'un dégagement de gaz d'échappement (camions et engin), d'un dégagement de composés volatils au niveau des événements des stocks de bitume (chauffage du bitume) et de la cheminée de l'usine d'enrobage à chaud (brûleur et bitume chauffé).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet va engendrer des rejets d'eau pluviale dans le sol par infiltration via des ouvrage d'infiltration/décantation. Les eaux provenant des toitures seront séparées des eaux des voiries et seront infiltrées directement dans les espaces verts (noues ou équivalents). Les eaux des voiries et des aires étanches non couvertes seront traitées par un séparateur à hydrocarbures avant infiltration dans un ouvrage (bassin, puits). Le débit de fuite du bassin partira dans le réseau d'eau pluviale de la ZAC. Les eaux usées provenant des sanitaires seront rejetées dans le réseau EU de la ZAC.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera aucun effluent en dehors des boues issues du séparateur à hydrocarbures. Cet équipements sera entretenu régulièrement par une société agréée.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En dehors des déchets industriels banals issus des bureaux et des boues du séparateur à hydrocarbures, l'installation n'engendrera aucun déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans le programme de développement de la ZAC Roland HOAREAU sur le secteur de Pierrefonds (pôle d'activités industrielles). Il viendra par conséquent conforté le caractère industriel de la zone. Concernant l'ancienne usine sucrière de Pierrefonds inscrite en monument historique, le projet ne portera pas atteinte à ce symbole de la vocation industrielle passée. En effet, le projet s'inscrit dans la continuité des activités industrielles actuelles, en restant dans un ensemble homogène. De plus, du fait de son éloignement (490 m), le risque de co-visibilité est faible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone à urbaniser d'après le PLU de la commune de Saint-Pierre (AUzp), ainsi que dans le périmètre du projet de la ZAC Roland HOAREAU à Pierrefonds. Le projet permettra ainsi de développer l'activité industrielle du secteur.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

- Projet d'extension d'une carrière et exploitation d'une installation de traitement des matériaux au lieu-dit Pierrefonds à 1 150 m au nord-ouest du site par la société SCPR (avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) du 12 juin 2018).
 - Projet d'exploitation d'une carrière au lieu-dit Pierrefonds par la société TERALTA Granulat Béton Réunion à 1 000 m au sud-ouest du site (MRAe du 12 juin 2018).
 - Projet d'aménagement de la ZAC Pierrefonds aérodrome (renommé ZAC Roland HOAREAU) de la commune de Saint-Pierre, à proximité immédiate du site (avis de l'autorité environnementale (AE) du 18 mai 2012 et du 15 novembre 2012).
 - Projet d'extension des installations de traitements des déchets non dangereux de la Rivière Saint-Etienne de la société ILEVA, à 1 450 mètres au nord-ouest du site (AE du 20 septembre 2017).
 - Projet d'aménagement de la ZI n°4 de la commune de Saint-Pierre, à 1 900 m au sud-est du site (AE du 8 décembre 2014).
 - Projet d'exploitation d'une unité de traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés de la société SMD CDI, à 4,8 km au nord-est du site (AE du 10 novembre 2016).
 - Projet de construction d'un ensemble commercial dans la ZAC CANABADY, à 4,7 km au sud-est du site (AE du 19 avril 2017).
- Des effets cumulés entre ces projet et celui de la société EASYWORKS sont susceptibles d'être observés et concernent principalement les émissions de poussières et l'augmentation du trafic. Cependant, ces effets restent relativement faibles du fait de l'éloignement de certains projet (ZAC CANABADY, unité traitement des DASRI, carrières, ZI n°4), de la capacité importante que peut supporter les axes routiers à proximité (RN1, RN2) et de la mise en place des mesures de réduction des émissions de poussière sur le site.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'installation de la société EASYWORKS est positionnée dans une Zone d'Aménagement Concerté équipée de toutes les infrastructures nécessaires pour accueillir ce type d'installation (réseaux, accès, emplacement cohérent avec l'urbanisation existante, etc.).

Une première analyse des enjeux environnementaux et sanitaires du projet, ainsi qu'une description des mesures envisagées pour éviter et/ou réduire les impacts a été réalisée et est annexée à cette demande.

Les principaux enjeux environnementaux et sanitaires ont été pris en compte dans l'élaboration du projet :

- gestion des eaux pluviales et des risques de pollution des sols aux hydrocarbures,
- insertion soignée du projet dans le paysage,
- limitation et adaptation de l'éclairage extérieur pour limiter les incidences sur la faune nocturne (avifaune marine et chauve-souris),
- gestion des émissions de poussières et de bruit des installations,
- choix du trajet des camions pour limiter les incidences de l'augmentation du trafic routier induite par le projet, dont en particulier les émissions sonores.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La première analyse des enjeux environnementaux et sanitaires du projet a permis de démontrer qu'après mise en place des mesures envisagées pour éviter et/ou réduire les impacts, l'installation ne présentera aucun effet négatif significatif. Des études spécifiques seront réalisées pour confirmer et compléter ces mesures (étude paysagère, étude hydraulique, modélisation acoustique, EQRS).

Par ailleurs, du point de vue environnemental et des risques naturels, il est nécessaire de rappeler que le site n'intercepte aucun zonage réglementaire ou périmètre à statut.

Nous estimons donc que ce projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Analyse des enjeux environnementaux et sanitaires du projet de mise en place d'une usine d'enrobage à chaud sur le site de la société EASYWORKS et mesures ERC envisagées.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Louis

le, 15/11/2018

Signature

easyworks
1 rue des Arquebuziers
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 41 41 37
Mail : ew@aw.fr
SIRET 437 611 623 RCS Strasbourg

